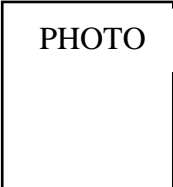


SAISON 2024 – 2025

Du 1er Septembre 2024 au 31 Août 2025



Merci de remplir lisiblement et en MAJUSCULES toutes ces informations nécessaires pour établir votre licence

CIVILITE :	NOM :	PRENOM :	
ADRESSE :	CP :	VILLE :	
DATE DE NAISSANCE :	TEL PRIVE :	TEL PORTABLE :	
EMAIL :	Permis remorque EB :	Permis Bateau :	PROFESSION :
Nombre Plongées actuelles :	Date dernière plongée :	Niveau actuel :	N° Licence FFESSM :

Envisagez-vous de passer un niveau cette année ? OUI (une seule formation longue par an) NON Si oui, quel niveau voulez-vous préparer ?

Plongée Bouteille : N1 PE40 PA20 N2 PA40 N3 N4 Initiateur

*** Pour prétendre à une formation PE40, il faut un minimum de 10 plongées en milieu naturel (à la date d'inscription)

*** Pour prétendre à une formation N2, il faut un minimum de 20 plongées en milieu naturel (à la date d'inscription)

*** Pour prétendre à une formation N3, il faut un minimum de 60 plongées, dont 10 dans les 40 mètres (à la date d'inscription)

Nombre de plongées en milieu naturel : ----- dont : ----- à 40 mètres, dont en autonomie : ----- Date dernière plongée : -----

Apnée Pass'apnéiste (A1) AEL-AP (A2) ACEL-ACP (A3)

Durant la saison des formations comme NITROX élémentaire, NITROX confirmé, RIFAP, BIO, ARCHEO seront potentiellement organisés

Complément Assurance choisie : LOISIR1 (inclus) LOISIR 2 (+5€) LOISIR 3 (+26€)

Je soussigné(e) (NOM +PRENOM) déclare avoir pris connaissance et accepter les garanties et montants proposés par l'assurance souscrites : par ma licence en première ligne, par l'assurance RC de l'ASM souscrit auprès d'AXA sous le N°0010000343752087 par défaut. Je prends acte de ma possibilité de souscrire des garanties individuelles supplémentaires qui resteront à mon appréciation et à ma charge

En adhérent à l'ASM Plongée, vous acceptez la publication de photos vous représentant dans les activités du club comme sur son site <https://www.asm-plongee.com/>

Sur simple demande par courrier auprès du président vous pourrez demander à ne pas bénéficier de cette option.

L'adhésion au Club ASM-Plongée entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

Date du CACI	Obligatoire: APPORTER L'ORIGINAL DU CERTIFICAT MEDICAL			
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT-ELEMENTS INDISPENSABLES LORS DE L'INSCRIPTION				
Nom	Prénom	Parenté		
Tél.Portable				
Adresse	CP	Commune		

1. Fiche d'inscription remplie ET [autorisation parentale pour les mineurs](https://www.asm-plongee.com/inscription/tout-adherent/) à télécharger sur : <https://www.asm-plongee.com/inscription/tout-adherent/>.
2. Une photo d'identité
3. Certificat médical CACI selon le modèle de la FFESSM à télécharger sur : <https://www.asm-plongee.com/>
4. Règlement de l'adhésion par chèque à l'ordre de l'ASM Plongée

CALCUL DE L'ADHESION	TARIFS 2024	CHOIX
Cotisation nouvel adhérent	245 €	
Cotisation ancien adhérent ou 2ème membre de la même famille	215 €	
Cotisation enfant d'un adhérent ASM plongée	150 €	
Cotisation encadrant ACTIF ou membre du bureau ACTIF	110 €	
Ajouter à la cotisation:		
Résident hors de la GPSEO	5 €	
Formation souhaitée : carte de niveau à 15€ comprise (Fosses plongée/apnée en supplément)	75 €	
Formations Nitrox et RIFA	50€	
Assurance Loisirs 1 (+0€ inclus), Loisirs 2 (+5€), Loisirs 3 (+26€)	0€ ou +5€ ou +26€	
Adhésion totale par chèque à l'ordre de l'ASM plongée	TOTAL	

LE DOSSIER **COMPLET** DEVRA ETRE REMIS A LA SECRETAIRE OU TRESORIERE DU CLUB DANS UNE ENVELOPPE A PARTIR DE SEPTEMBRE 2024
ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ ET L'ACCES AU BASSIN SERA INTERDIT.

